

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'acquisition d'un billet d'entrée implique l'acceptation du règlement pour les visiteurs de Lieu-Dit, rue du carne 89 / 7742 Pecq ainsi que des présentes conditions générales, qui peuvent toutes deux être consultées sur notre site web [www.lieu-dit.be](http://www.lieu-dit.be).

### A. Dispositions générales applicables à tous les types de vente

#### Article 1:

Le vendeur des billets, lieu-dit Pecq, rue du carne 89 / 7742 Pecq  
Delphine Lanssens  
Numéro de TVABE0704406872  
E-mail : [info@lieu-dit.be](mailto:info@lieu-dit.be)  
0032483 48 70 70  
[www.lieu-dit.be](http://www.lieu-dit.be)

#### Article 2 : Prix des tickets non remboursable

1. La direction se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans apporter de préjudice à la validité des billets achetés avant cette modification.
2. Le prix des billets dépend des circonstances relatives au fonctionnement du site et des conditions météorologiques, autant de circonstances qui aboutissent inévitablement à des inaccessibilités temporaires de tout ou partie du site et autres services proposés.
3. Dans la mesure du possible, la direction veille à ce que les visiteurs soient tenus informés de toute perturbation concernant les activités du parc en mettant régulièrement à jour l'agenda sur le site web du Lieu-dit
4. Le seul but de cette information étant de limiter autant que possible les désagréments que peuvent subir les usagers du site, cela ne peut en aucun cas être interprété comme une acceptation par la direction d'accorder une quelconque réduction de prix sur les billets vendus pour des perturbations non mentionnées sur l'agenda du parc.
5. Quel que soit le mode d'acquisition, les billets donnant accès au site ne sont ni échangés ni remboursés, que ce soit totalement ou partiellement (article VI. 53 12° du Code du droit économique). Cela n'a pas d'importance à cet égard : Le billet n'a pas été utilisé ou ne peut plus être utilisé par l'acquéreur et/ou tout ou partie de la piscine ou jacuzzi ou les deux sont ou ont été inaccessibles pendant la période de validité du billet d'entrée pour des raisons météorologiques ou des raisons liées au fonctionnement du site (problème de filtration piscine jacuzzi ou de bache liner ou autres, problèmes de sécurité, leur entretien ou leur rénovation, travaux de restauration, etc.), circonstances qui ne peuvent en aucun cas être assimilées à des cas de force majeure.
6. Même en cas de force majeure au sens de la loi, l'obligation de LIEU-DIT se limite à proposer au visiteur une éventuelle nouvelle date pour l'utilisation de son billet d'entrée qui est affectée par le cas de force majeure.

#### Article 3

1. Les tickets sont strictement personnels et ne peuvent en aucun cas être prêtés ou cédés. Ils ne sont valables que s'ils peuvent être présentés avec la carte d'identité en cours de validité du titulaire.
2. Il est strictement interdit de reproduire, de dupliquer ou de falsifier un billet Lieu-Dit de quelque manière que ce soit. Le prêt à un tiers d'un droit d'accès, de l'utilisation ou de la tentative d'utilisation d'un droit d'accès illégal peuvent non seulement faire l'objet de poursuites pénales, mais entraîneront immédiatement la confiscation du billet, sans possibilité de remboursement et sans aucun préjudice des dommages subis.
3. Lieu-Dit décline toute responsabilité en cas d'utilisation illicite d'un droit d'accès à la suite d'une perte ou d'un vol, si cette perte ou ce vol n'a pas été préalablement signalé à Lieu-Dit.

#### Article 4 : Respect de la propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle du site et de ses éléments appartiennent au LIEU-DIT Pecq. Le contrat de vente entre le LIEU-DIT Pecq et l'acheteur ne confère pas à ce dernier le droit de copier, reproduire, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer des éléments du site du LIEU-DIT Pecq.

#### Article 5 : Protection de la vie privée

LIEU-DIT Pecq respecte la protection de vos données personnelles telle que prévue dans les règlements belge et européen sur la protection des données personnelles, et plus particulièrement du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Notre politique complète sur la protection de vos données personnelles peut être consultée ici.

#### Article 6 - Droit applicable et juridiction compétente

Tout litige relatif au site web du LIEU-DIT Pecq et à la vente de billets est régi par le droit belge. Seuls les tribunaux de l'arrondissement de Tournai sont compétents.

### B. Vente de tickets en ligne (e-tickets)

#### Article 1 – Champ d'application

Les contrats conclus à distance via le site web du LIEU-DIT Pecq sont conclus directement avec nous-même. Si l'acheteur du billet est un consommateur au sens du code de droit économique, il est soumis aux dispositions dudit code.

#### Article 2 – Offre

1. Les informations sur les produits ou services disponibles sur le site web du LIEU-DIT Pecq constituent une offre de vente. Sauf mention contraire expresse, l'offre est valable, pour autant qu'elle ne contienne aucune erreur matérielle, tant qu'elle est présente sur le site web officiel du LIEU-DIT Pecq.
2. Le LIEU-DIT Pecq n'est pas responsable des informations, prix, heures d'ouverture qui ne proviennent pas de son site officiel.
3. Les informations sur les produits ou services disponibles sur le site web du Lieu-Dit constituent une offre de vente. Sauf mention contraire expresse, l'offre est valable, pour autant qu'elle ne contienne aucune erreur matérielle, tant qu'elle est présente sur le site web officiel du Lieu-Dit
4. Lieu-Dit n'est pas responsable des informations, prix, heures d'ouverture qui ne proviennent pas de son site officiel.

#### Article 3 – Conclusion du contrat

Les étapes suivantes doivent être suivies afin de conclure un accord de vente :

1. « Profil » : communication de vos coordonnées et de celles des autres destinataires de la commande (à joindre : photo des détenteurs de billets du site).
2. « Paiement » : choix du mode de paiement autorisé par Mollie Acceptation ou refus du paiement par ce dernier. Après le processus de paiement, l'acheteur recevra un message de confirmation de Mollie indiquant le numéro de commande ou un message l'invitant à répéter la procédure de paiement en cas de problème.
3. « Livraison » : Après confirmation du paiement, vous recevrez un e-mail avec un récapitulatif détaillé de la commande et les billets commandés en format pdf. Ils doivent être imprimés en noir et blanc ou en couleur sur du papier A4. Ils peuvent également être montrés par l'acheteur directement sur son smartphone à l'entrée au bar sur la terrasse à votre arrivée.

L'accord est considéré comme conclu dès que le paiement est accepté par Mollie. Le module de paiement étant directement géré par Mollie, aucune information relative au paiement n'est transmise à Lieu-Dit qui décline toute responsabilité quant au processus de paiement en ligne. Dans le cadre de leur relation, les parties acceptent les moyens de preuve électroniques, tels que les courriers électroniques et les enregistrements dans les systèmes informatiques.

#### Article 4 - Conditions d'utilisation d'un billet électronique

Un billet électronique est valable s'il est correctement imprimé sur du papier blanc de format A4 ou s'il est présenté sur un smartphone. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés.

Un billet électronique n'est valable qu'à la date et dans les conditions indiquées sur le billet.

#### Article 5 – Aucun droit de rétractation

Conformément à l'article VI. 53 12° du code du droit économique, le client n'a pas le droit de renoncer à son achat.

### C. Vente de tickets aux groupes (réservations)

Ce chapitre s'applique à la vente de billets de groupe pour Lieu-dit

#### Article 1 - Tarifs de groupes

1. Par l'application de ces présentes conditions, un groupe est constitué d'au moins 40 personnes "payantes" qui viennent le même jour avec un horaire bien défini.
2. Il existe plusieurs tarifs de groupe : toujours à voir sur place après un rdv effectué par mail, téléphonique ou encore sms avec un retour de confirmation.

#### Article 2 – Réservations

1. Pour la partie piscine jacuzzi transats et poufs, la réservation se fait uniquement par le site de réservation en ligne.
2. Pour la partie Event formule à la carte, la réservation est possible par téléphone, mail ou encore sms, attention la confirmation du Lieu-Dit doit toujours être validé.
3. Pour la privatisation du site à partir de 40 adultes, cela se réserve toujours avec un rdv fait au préalable sur place.

#### Article 3 – Paiement des tickets réservés sans repas compris

1. Pour la partie piscine jacuzzi transats et poufs, la réservation se fait uniquement par le site de réservation en ligne et payé en ligne à la réservation.
2. Le paiement Pour la partie Event formule à la carte, la réservation est possible par téléphone, mail ou encore sms, attention la confirmation du Lieu-Dit doit toujours être validé.  
Le paiement se fait toujours le même jour et cela intégralement.

#### Article 4 : paiement de réservation incluant des forfaits « menus »

1. Pour les réservations qui comprennent un repas, le paiement intégral de la commande est exigé. Si ce montant n'a pas été payé au moins 7 jours avant la visite, la réservation sera automatiquement annulée, tant en ce qui concerne l'accès du site que les repas.
2. Le nombre définitif de menus doit être communiqué au moins 7 jours ouvrables avant la date de la visite. Ce nombre sera le minimum sur la base duquel le solde du prix sera calculé le jour de la visite. Les heures de repas à table seront communiquées au moment de la réservation
3. Un acompte de 500 euros est demandé à la réservation et sera uniquement mis en réservation lors du paiement sur le compte du Lieu-Dit BE79 7506 8082 0833
4. + 1 caution de 500 euros à payer lors du paiement 7 jours avant votre Event
5. Forfait Piscine avec Event privatisé de 11h à 18h = 350 euros  
De 19h à 1h du matin 350 euros  
De 11h à 1h du matin 600 euros

#### Article 5 : Non-respect des conditions des tarifs de groupe le jour de la visite

Si, le jour de la visite, il est constaté que les visiteurs ne sont pas en nombre suffisant pour bénéficier du tarif de groupe et ou privatisation, le prix d'entrée sera recalculé dans les conditions normales d'accès au site et/ou annulation de la privatisation.

Article 6 : La règle principale est le RESPECT/ et le respect de l'endroit intégral.  
Toute personne ayant eu l'invitation à quitter le site du Lieu-Dit même en payant une entrée sur le site, sera exclus automatiquement à l'entrée.

Article 7 : Les horaires piscine hors saison sont de 11h à 18h et occasionnellement de 19h à 1h du matin.

Juillet et août de 10h à 18h et occasionnellement de 19h à 1h du matin.

Espace de bien-être où le calme y est.

Les enfants sont autorisés dans la bienveillance / sous surveillance des accompagnateurs et surtout dans le calme.

Le lieu-Dit n'est pas une cour de récréation, où ont cour, cri, hurle.

Le ballon et autres jeux sont strictement interdits.

Article 8 : Zone non-fumeur doit être respecté.

Personne ne respectant pas notre règlement à la lettre sera invité à quitter le Lieu-Dit immédiatement sans remboursement éventuel ou partiel.

Article 9 : Vol, vandalisme seront directement confronté aux autorités Belges et sera suivi de poursuite judiciaire

Article 10 : Aucunes boissons pour grand ou petit sont admises sur notre site ou parking privé (ni eau, soft ou autres)

Aucunes nourritures pour grand ou petit sont admises sur notre site ou parking privé.

Article 11 : en cas de : altération, avarie, dégât, dégradation, délabrement, déliquescence, déprédation, désagrégation, désagrègement, dommage,

Le montant du préjudice sera à payer sur place et cela le jour même

#### D. Divers

En entrant sur le parking privé et entrée du Lieu-Dit, le visiteur accepte le règlement général du site.